

DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

La Suisse appelle à l'application du droit face à la détérioration de la situation dans le Territoire palestinien occupé

14.03.2006

Le Département fédéral des affaires étrangères suit avec préoccupation la détérioration de la situation dans le Territoire palestinien occupé. Le DFAE condamne fermement l'enlèvement d'un délégué du CICR de nationalité suisse dans la Bande de Gaza, de même que les enlèvements d'autres personnes, et il exige leur libération immédiate. Le DFAE réproouve également l'opération déclenchée par les forces armées israéliennes contre la prison de Jéricho en Cisjordanie. Il adresse à toutes les parties un appel à mettre fin à la violence et à toute action contraire au droit international humanitaire et aux droits humains.

Le Département fédéral des affaires étrangères a appris avec consternation les enlèvements par des hommes armés non identifiés de plusieurs personnes ce mardi dans le territoire palestinien occupé. Parmi elles se trouve un délégué du CICR dans la Bande de Gaza, de nationalité suisse. Le DFAE est en contact étroit avec tous les acteurs concernés et il suit l'évolution de la situation avec une attention constante.

Le DFAE considère que l'opération menée contre la prison de Jéricho en Cisjordanie, quelles que soient les raisons qui la motivent, contrevient aux devoirs de la puissance occupante et en particulier enfreint le principe de proportionnalité. Le DFAE rappelle l'obligation de respecter le droit international humanitaire et les droits humains. Dans tous les cas, l'intégrité physique et la protection juridique des personnes désarmées et sans défense doit être assurée.